

Ordinations



On hésite toujours à y venir. On est heureux qu'il y ait des prêtres. On sait que le rite de l'ordination est absolument indispensable pour cela, mais pas au point de prendre trois ou quatre heures de son temps pour y participer !

Ce que croient les catholiques est pourtant clair. Avant le rite du sacrement de l'ordre, on avait beau avoir fait toutes les études possibles, travailler déjà à plein temps pour l'Église, ou même porter le plus strict des cols romains, il manquait ce que seule l'ordination peut donner. On n'était pas encore cet homme consacré qui représente sacramentellement le Christ Serviteur et Pasteur. Après l'ordination, c'est chose faite.

Tout baptisé est uni au Christ et le représente d'une certaine façon. Mais le baptisé qui est ordonné diacre témoigne désormais d'une autre manière, non pas supérieure mais différente et complémentaire, dans le but que l'Église tout entière accueille l'Évangile et soit la servante des plus pauvres. Si on est ensuite ordonné prêtre, on devient le représentant, au sens le plus fort de ce mot, du Christ Pasteur, pour qu'il soit présent à son Église. Pour que ce soit bien lui, le Seigneur, qui la guide et qui lui donne la vie. On devient de même le représentant du Christ notre Grand Prêtre, pour que les messes que l'on célèbre soient toujours véritablement son sacrifice, toujours réellement sa présence, toujours la communion « à ses mystères ». Sans un prêtre, pas de messe.

Seuls les prêtres validement ordonnés peuvent donner le pardon sacramentel des péchés. Avant leur ordination, ils pouvaient avoir déjà de grandes qualités d'écoute et d'empathie. Connus comme « futurs prêtres », ils pouvaient susciter la confiance et recevoir déjà de nombreuses confidences. Il leur demeurait tout à fait impossible de lever la main et de dire ces mots

stupéfiants : « Et moi, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, je vous pardonne tous vos péchés. »

Une ordination n'est pas la validation de compétences, ni la reconnaissance par l'Église d'un charisme reçu de Dieu. Elle n'est pas comme une cérémonie de remise de diplômes. Pas davantage, la prestation d'un serment, comme celle qui est nécessaire à l'exercice de certaines professions. Elle comporte un engagement, mais comme un préalable. Vient ensuite le rite essentiel qui est l'imposition des mains et la prière de consécration.

Les nouveaux ordonnés seront alors devenus prêtres, réellement. Qu'ils soient ensuite zélés ou bien paresseux, fidèles ou bien infidèles, n'y changera rien. On aura prié pour qu'ils soient de saints prêtres, consciencieux, actifs et pleins de foi. Si cela n'était pas le cas, ils seraient de tristes prêtres, mais prêtres quand même.

Samedi prochain à 9h30 à Notre-Dame, notre archevêque, Mgr Michel Aupetit va ordonner 7 nouveaux prêtres. Tous les catholiques de Paris sont concernés et sont invités. Il y aura des places par milliers et de nombreux écrans.

Vous ne pourrez pas venir ? J'ai une autre proposition à vous faire. Vendredi prochain, à 19h00, la veillée de prière traditionnelle de la veille des ordinations aura lieu à Saint-Sulpice. Elle débutera par une messe, animée par de nombreux Scouts, en présence des ordinands, et présidée par Mgr Beau.

Venez très nombreux. Il s'agira avant tout de prier. À la veille d'une ordination que faire de mieux ?

Père Jean-Loup Lacroix

Dimanche 24 juin 2018